

# TAXE D'APPRENTISSAGE

**Parce que les jeunes  
sont notre avenir**

Info Jeunes  
Bourgogne-Franche-Comté  
est habilité à percevoir le solde  
de la taxe d'apprentissage

## Pourquoi choisir Info Jeunes ?

### Qui sommes nous ?

Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté  
(Crij) assure un service gratuit et ouvert à  
tous jusqu'à 30 ans.

#explorerlespossibles

**Anime un réseau régional de 41 structures  
de proximité.**

Une association dont la mission de service  
public est soutenue par l'Etat, la Région  
Bourgogne-Franche-Comté et les collecti-  
vités territoriales depuis 40 ans.

Info Jeunes BFC informe, conseille  
et accompagne les jeunes en  
déployant de nombreux services.

- Orientation
- Formation
- Métiers / Jobs
- Santé
- Logement
- Engagement
- Mobilité internationale

## NOS SERVICES REGIONAUX

**Favoriser l'accès à l'information dans tous  
les domaines qui les concernent par tous les  
moyens appropriés**

- **42 structures** : accueil et accompagne-  
ment des jeunes
- **Livrets d'informations** : une collection de  
ressources documentaires synthétiques
- **Lives thématiques sur YouTube**
- **Service numérique** : Les Promeneurs du Net
- **Magazine Topo** diffusé à 200 000 exem-  
plaires dans la région

**Contribuer à la construction des parcours  
vers l'autonomie et à l'amélioration de la vie  
quotidienne des jeunes.**

- **La carte Avantages Jeunes** : favoriser la  
découverte culturelle, sportive et soutenir  
le pouvoir d'achat des jeunes
- **Agitateurs de mobilité** : promouvoir la  
mobilité internationale comme une expé-  
rience structurante dans le parcours.

- **Stages Monde** : accompagner les  
jeunes en stage à l'étranger avec le pro-  
gramme de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté.
- **La recherche de jobs** : collecter et dif-  
fuser des offres de jobs et organiser les  
forums annuels des jobs d'été.

**Soutenir et encourager la citoyenneté, l'en-  
gagement et la prise d'initiative des jeunes.**

- **Le Service Civique** : accompagner les  
jeunes volontaires dans le cadre de leurs  
missions
- **Le Comité local d'aide aux projets  
(Clap)** : encourager les projets collec-  
tifs et individuels, dans les domaines  
artistiques, humanitaires, solidaires et  
citoyens (aide financière, prêt de maté-  
riel...)

## NOS SITES

### jeunes-bfc.fr

Le site régional dédié à la  
jeunesse, qui regroupe les  
actualités et les ressources  
d'information thématiques.  
4 millions de pages vues  
1.5 millions de connexions  
uniques.

### topo-bfc.info

Le site du bimestriel des jeunes  
en Bourgogne-Franche-Comté.

### clap-bfc.fr

Tous les conseils, toutes les  
aides pour favoriser la réussite  
des projets portés par les  
jeunes.

### avantagesjeunes.com

4000 réductions et/ou gratuités  
pour la culture, le sport, les  
loisirs et la vie quotidienne,  
proposées par 2700  
partenaires.

### agitateursdemobilite.fr

Toutes les infos, dispositifs,  
actus et témoignages pour  
obtenir les repères essentiels  
à la réalisation d'un projet à  
l'étranger.

### jobs-bfc.fr

Tous les conseils, toutes les  
dates des forums organisés  
en région, toutes les offres à  
pourvoir.



## Qu'est-ce que le solde de la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage vise à favoriser un accès égal à l'apprentissage et contribue au financement d'actions visant à son développement. Outre la part principale qui finance les formations par apprentissage, **le solde finance le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle.**

**Votre taxe d'apprentissage**  
0,68 %  
de la masse salariale brute

**Part principale : 87%**  
Pour le financement  
de l'apprentissage  
(anciennement quota)

**Le solde : 13%**  
Soit 0,09%  
de la masse salariale

**Les employeurs** peuvent se libérer du **solde** par un **versement pécuniaire** en choisissant **librement les établissements** qu'ils souhaitent soutenir.

**Info Jeunes est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage**

## Comment ça fonctionne ?

La plateforme SOLTÉA permet aux entreprises de désigner l'organisme de leur choix pour leur versement du solde de la Taxe d'Apprentissage !

N'attendez pas pour nous verser le solde de la taxe d'apprentissage relative à la masse salariale 2024

### SOLTÉA

**26 mai : ouverture de la plateforme SOLTÉA !**

Deux périodes de répartition pour les employeurs :

- 26 mai - 27 juin
- 14 juillet - 24 octobre

1. Connectez-vous sur [soltéa.fr](https://soltéa.fr)

2. Identifiez Info Jeunes BFC par le nom Centre Régional information Jeunesse Bourgogne-Franche-Comté ou par le n° SIRET 325 282 036 000 12 ou avec [ce lien](#)

3. Renseignez le pourcentage que vous souhaitez affecter à Info Jeunes BFC

Pour toute question ou complément d'information, contacter [taxe.apprentissage@jeunes-bfc.fr](mailto:taxe.apprentissage@jeunes-bfc.fr)

### Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté

Centre Régional d'Information Jeunesse

SIEGE SOCIAL  
27 rue de la République 25000 Besançon  
03 81 21 16 16  
[jeunes-bfc.fr](https://jeunes-bfc.fr)